

quelles mesures pourraient être prises en vue de venir en aide à ces compagnies?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur le président, nous avons fait préparer un rapport sur la situation de l'industrie du meuble, et l'honorable député qui était avec moi à Victoriaville sait que le rapport a déjà été étudié conjointement par les fonctionnaires de mon ministère et les membres de l'Association des manufacturiers de meubles du Québec, mais je n'ai pas encore eu de réponse définitive. Toutefois, aussitôt que j'aurai fini cette étude, il me fera plaisir d'en informer l'honorable député.

M. Fortin: Monsieur le président, je comprends l'attitude du ministre, mais il comprendra aussi l'importance de cette question sur une situation qui évolue de jour en jour. L'honorable ministre serait-il disposé à ce qu'un fonctionnaire de son ministère entre en contact aussitôt que possible avec les dirigeants de l'Association des manufacturiers du meuble du Québec, afin de faire le point sur ce qui s'est passé depuis le colloque, et prendre ainsi, si possible, les mesures qui s'imposent dans ce domaine?

M. Chrétien: Avec plaisir, monsieur le président.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE DANS LA TRIBUNE D'UNE DÉLÉGATION DE
L'ASSEMBLÉE NATIONALE FRANÇAISE

M. l'Orateur: A l'ordre! Avant de donner la parole à un autre député, je veux signaler la présence, dans la tribune du président, de la délégation française, dirigée par un membre de l'Assemblée nationale, M. Émile Bizet, à la 11^e réunion de l'Association interparlementaire Canada-France.

* * *

[Traduction]

LE TRAITÉ CONCERNANT LES EAUX LIMITOPHES INTERNATIONALES

PROPOSITION DE POURPARLERS CANADO-AMÉRICAINS EN VUE
DE L'INCLUSION DES ÉTENDUES D'EAU SALÉE

M. Bob Wenman (Fraser Valley-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il s'agit du problème de pollution frontalière. Je m'inquiète au sujet du danger imminent de conflit qui pourrait surgir au sujet de la circulation des pétroliers se rendant à Cherry Point et de l'extension du permis accordé à la société Dome pour pratiquer le forage dans la mer de Beaufort. Le ministre voudrait-il songer à ouvrir de toute urgence des négociations avec les États-Unis en vue d'élargir la définition des eaux limitrophes qui figure au Traité de 1909 concernant les eaux limitrophes internationales, pour comprendre les cours d'eau salée, tels le détroit de Juan de Fuca, où passe la frontière canado-américaine.

L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, le député est, de toute évidence, plus familier avec le traité en cause que je le suis. Je vais certes prendre la chose en délibéré. Entre-temps, je puis

Questions orales

lui dire, comme je l'ai dit à la Chambre la semaine dernière, que des négociations importantes sont engagées avec les États-Unis sur un grand nombre de questions reliées au problème que le député vient de soulever.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA POSSIBILITÉ D'INDEMNISATION PAR LES ÉTATS-UNIS DES
CANADIENS LÉSÉS PAR UNE MARÉE NOIRE

M. Bob Wenman (Fraser Valley-Ouest): Le 19 mai dernier, je demandais au premier ministre suppléant de faire enquête sur les dispositions régissant les indemnités provisoires pour les Canadiens victimes de la pollution de la côte du Pacifique par les Américains. Le 2 juin, mon collègue, le député de Surrey-White Rock, posait au secrétaire d'État aux Affaires extérieures une question et ce dernier répondait que nous obtiendrions notre réponse le lendemain. Je demande maintenant au ministre si les Canadiens victimes de dégâts provoqués par les déversements de pétrole auront droit à une indemnisation aux termes de la législation américaine. Le gouvernement canadien fera-t-il des instances en ce sens au gouvernement américain ou présentera-t-il un projet de loi analogue d'indemnisation pour protéger nos pêches et le littoral de la Colombie-Britannique?

L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je le répète en toute déférence pour la préoccupation justifiée du député que, bien entendu, une réponse faite de vive voix sur la question pourrait donner lieu à certains malentendus dans le cas de réclamations et ainsi de suite. Je préférerais que le député et les autres qui ont posé cette question consentent à ce que je leur fournisse par écrit une réponse motivée. Je pense qu'elle est en voie de préparation. Sinon, je verrai à ce qu'elle soit rédigée immédiatement.

LA RÉUNION DU GROUPE INTERPARLEMENTAIRE
CANADO-AMÉRICAIN AU SUJET DES DÉVERSEMENTS DE
PÉTROLE SUR LA CÔTE DU PACIFIQUE—DEMANDE DE RAPPORT

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures peut-il dire s'il a reçu un rapport, même non officiel, de la réunion du groupe interparlementaire canado-américain qui a eu lieu récemment à Victoria, pour étudier la grave question des déversements de pétrole dans cette région. Le groupe a recommandé que les deux pays travaillent de concert, ou même concluent une entente bilatérale pour placer du matériel de nettoyage aux endroits stratégiques, créer une caisse d'indemnisation de plusieurs millions de dollars, et régler les questions des responsabilités, du contrôle du trafic, des normes relatives à la construction et aux équipages, sans parler de la recherche sur l'incidence des techniques de transport du pétrole sur le choix des ports. S'il n'a reçu aucun rapport, est-il prêt à se prononcer sur le mini-compte rendu que je viens de lui donner?